

03 déc 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministre du 3 décembre 2003s](#)

Vols de jour et de nuit

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé, par procédure écrite, le plan de dispersion des vols de jour et de nuit pour l'aéroport de Bruxelles - National.

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé, par procédure écrite, le plan de dispersion des vols de jour et de nuit pour l'aéroport de Bruxelles - National.

Outre une utilisation diversifiée des pistes, la proposition prévoit une dispersion des routes de vol, pour que les nuisances sonores soient diminuées dans les zones les plus touchées. Ce plan est immédiatement mis en oeuvre et reste intégralement d'application jusqu'à ce qu'une évaluation et une validation complètes du cadastre du bruit soient réalisées sur une période suffisamment longue. Ce jeudi 4 décembre débute la concertation avec les Régions pour ce qui est de l'harmonisation des normes en matière de bruit.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe